

Le 18 décembre 2015

Police de Laval
2911 Boul. Chomedey
Laval, QC,
H7P 0B8

Att.: Police de Laval division(s) juridique(s) (aiguillage de document Police de Laval) 0 8 1

Objet : Évènements du 14 décembre 2015 à la bibliothèque de Rosemère

Note de document : Révision orthographique non finale

Monsieur madame,

La présente est une demande pour l'obtention du rapport des événements de la police en date du 14 décembre 2015 à la bibliothèque de Rosemère. Un résumé des faits (de PMI) vous à déjà été transmis par courrier le 17-12-2015 (document REPMIO215122015PMICN). Le document résumé est accessible par Internet et sa référence est le R15.

Nous précisons que nous réduisons au minimum les communications entre monsieur Pierre Michaud et le service de police de St-Thérèse de Blainville pour les raisons suivantes:

- Aucune rétroaction d'une rencontre à ce poste de police pour avoir de l'aide sur l'enlèvement des enfants de monsieur Pierre Michaud en septembre 2007.
- Refus récent de transmission d'un document d'aide pour la police de St-Eustache par télécopieur.
- Actions d'aide douteuse prises pour Monsieur Michaud.

Il y a conflit d'intérêt et il est inutile de chercher de part et d'autre(s) des solution(s) qui ne viendront probablement jamais. Nous croyons qu'il est souhaitable de procéder par organisme(s) interposée(s) afin d'éviter des confrontations inutiles.

Pour l'instant il vous possible de faire parvenir ce rapport par courriel à l'adresse suivante: pmi@wsnomade.com. Il arrive à l'occasion que plus d'un envoi est nécessaire pour la réception de courriel(s). Nous travaillons sur ce problème. D'autres options de transmission sont possible (voir bas de document). Merci à l'avance pour votre collaboration.

Respectueusement,


Pierre Michaud, (PMI).

A.I. : Services juridiques SFL Permission de reproduction
C.C. : Services juridiques PMI

Options de communications actuelles:

Par Internet : pmi@wsnomade.com
Par Internet : p.parker2010@laposte.net
Autre option (1) : Rencontre en personne sur demande.
Autre option (2) : Demande de communication par téléphone (votre numéro).
Autre option (3) : Courrier à notre attention bibliothèque de Rosemère (vérification téléphonique au préalable)



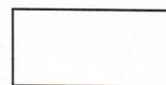
ED24DBR0118122015PMICNAI

Sceau de transmission



Date : 18 DEC 2015

Sceau de Réception



Date : _____

Note(s) :

- PMI (1) L'utilisation de ce document dans d'autre(s) but(s) que celui ou ceux ciblés par son auteur constitue au sens de la loi une infraction passible de poursuite(s) judiciaire(s).
- PMI (2) L'appellation PMI est pour (P) pour Pierre et (MI) pour Michaud.
- PMI (3) La reproduction de ce document à l'extérieur du lieu où il a été envoyé est conditionnelle à l'approbation de PMI.
- PMI (4) Sur demande une des licence(s) d'utilisation(s) peuvent être émise(s).
- PMI (5) Le contenu et contenant de ce document sont la propriété de Pierre Michaud PMI.

Document de PMI

Le 18 décembre 2015

Police de Laval
2911 Boul. Chomedey
Laval, QC,
H7P 0B8

Att.: Police de Laval division(s) juridique(s) (aiguillage de document Police de Laval)

Objet : Évènements du 14 décembre 2015 à la bibliothèque de Rosemère

Note de document : Révision orthographique non finale

Monsieur madame,

La présente est une demande pour l'obtention du rapport des événements de la police en date du 14 décembre 2015 à la bibliothèque de Rosemère. Un résumé des faits (de PMI) vous à déjà été transmis par courrier le 17-12-2015 (document REPMIO215122015PMICN). Le document résumé est accessible par Internet et sa référence est le R15.

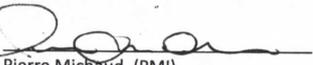
Nous précisons que nous réduisons au minimum les communications entre monsieur Pierre Michaud et le service de police de St-Thérèse de Blainville pour les raisons suivantes:

- Aucune rétroaction d'une rencontre à ce poste de police pour avoir de l'aide sur l'enlèvement des enfants de monsieur Pierre Michaud en septembre 2007.
- Refus récent de transmission d'un document d'aide pour la police de St-Eustache par télécopieur.
- Actions d'aide douteuse prises pour Monsieur Michaud.

Il y a conflit d'intérêt et il est inutile de chercher de part et d'autre(s) des solution(s) qui ne viendront probablement jamais. Nous croyons qu'il est souhaitable de procéder par organisme(s) interposée(s) afin d'éviter des confrontations inutiles.

Pour l'instant il vous possible de faire parvenir ce rapport par courriel à l'adresse suivante: pmi@wsnomade.com. Il arrive à l'occasion que plus d'un envoi est nécessaire pour la réception de courriel(s). Nous travaillons sur ce problème. D'autres options de transmission sont possible (voir bas de document). Merci à l'avance pour votre collaboration.

Respectueusement,



Pierre Michaud, (PMI).

A.I. : Services juridiques SFL Permission de reproduction
C.C. : Services juridiques PMI

Options de communications actuelles:

Par Internet : pmi@wsnomade.com
Par Internet : p.parker2010@laposte.net
Autre option (1) : Rencontre en personne sur demande.
Autre option (2) : Demande de communication par téléphone (votre numéro).
Autre option (3) : Courrier à notre attention bibliothèque de Rosemère (vérification téléphonique au préalable)



ED24DBR0118122015PMICNAI

-----SÉCURITÉ DE DOCUMENT-----

Sceau de transmission



Date : 18 DEC 2015

Sceau de Réception



Date : _____

Note(s) :

- PMI (1) L'utilisation de ce document dans d'autre(s) but(s) que celui ou ceux ciblés par son auteur constitue au sens de la loi une infraction passible de poursuite(s) judiciaires(s).
- PMI (2) L'appellation PMI est pour (P) pour Pierre et (MI) pour Michaud.
- PMI (3) La reproduction de ce document à l'extérieur du lieu où il a été envoyé est conditionnelle à l'approbation de PMI.
- PMI (4) Sur demande une des licence(s) d'utilisation(s) peuvent être émise(s).
- PMI (5) Le contenu et contenant de ce document sont la propriété de Pierre Michaud PMI.

PHOTOCOPIE à → 1
18 DEC 2015
* BIBLIO DE ROSEMERÉ
Par courriel
FORMAT ?

